

VOUS PROPOSENT

Cycle : vie communale

CYCLE VIE COMMUNALE : LA LAÏCITÉ

MERCREDI 9 JANVIER 2013 À PARIS

10h-13h : **Laïcité et finances locales : quelles sont les conséquences concrètes de la loi de séparation ?**

Qu'est-ce que, en droit français, la laïcité ? Quels sont ses fondements, constitutionnels et légaux ?

15h-18h : **Laïcité et service public local : jusqu'où tolérer les exigences religieuses ?**

Intervenant : **Philippe BLUTEAU**, Avocat au Barreau de Paris

 **FDC 63, AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE 75011 PARIS**

BULLETIN D'INSCRIPTION INDIVIDUEL

(vaut convention simplifiée de formation)

CYCLE VIE COMMUNALE : LA LAÏCITÉ

☐ mercredi 9 janvier 2013

Nom : Prénom :

Adresse : Code postal :

Ville : E-mail :

Fonction électorale :

En cas de désistement, si Formation et citoyenneté n'est pas prévenue une semaine avant le stage, celui-ci sera facturé en totalité et Formation et citoyenneté se réserve le droit d'annuler et/ou de reporter la formation à cause d'événements extérieurs ou si le nombre de participants est insuffisant.

Elus et agents territoriaux des collectivités de :

<input type="checkbox"/> moins de 1 000 habitants	150€	<input type="checkbox"/> de 40 000 à 50 000	450€
<input type="checkbox"/> de 1 000 à 5 000	200€	<input type="checkbox"/> de 50 000 à 75 000	500€
<input type="checkbox"/> de 5 000 à 10 000	250€	<input type="checkbox"/> de 75 000 à 100 000	550€
<input type="checkbox"/> de 10 000 à 20 000	300€	<input type="checkbox"/> plus de 100 000	600€
<input type="checkbox"/> de 20 000 à 30 000	350€	Conseillers généraux et régionaux :	
<input type="checkbox"/> de 30 000 à 40 000	400€	<input type="checkbox"/>	800€

Signature de l'élu(e) inscrit(e)
à l'ensemble de la formation

Signature du responsable
avec cachet de la collectivité